

SECTEUR O – ARGONNE MA11 MA12 AR04 ME01 ME02

Description générale du secteur mémoriel

Entre les départements des Ardennes, de la Marne et de la Meuse, le secteur mémoriel de l'Argonne s'ancre dans une région forestière éponyme. C'est un massif long de 40 km sur 14 à 20 km de large qui culmine à 300 mètres. Il est entamé de ravins profonds, des trouées transversales dominées par d'abrupts versants, seuls passages à travers un manteau forestier compact.

Composé de 5 éléments constitutifs disposant de zones tampons respectives, le secteur mémoriel est emblématique des combats en milieu forestier. Malgré la diversité des biens qui le composent, son unicité s'exprime au travers des événements historiques qu'il relate, intrinsèquement liés à la nature du relief.



(MA11 Nécropole nationale française de Saint-Thomas en Argonne et Nécropole nationale française du monument ossuaire de la Gruerie – Département de la Marne, 2015)



(MA12 Nécropole nationale française de la Harazée – Département de la Marne, 2015)



(AR04 Cimetière militaire allemand d'Apremont, Conseil départemental des Ardennes, 2015)



(ME01 Monument ossuaire français de la Haute-Chevauchée, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME02 Nécropole nationale française de la Forestière, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)

Liste de(s) élément(s) constitutif(s) et de leur(s) attribut(s) majeur(s)	MA11- Nécropole nationale française de Saint-Thomas en	- MA11 Nécropole nationale française de Saint-Thomas en Argonne - MA11 Nécropole nationale française
--	--	---

	Argonne et Nécropole nationale française du monument ossuaire de la Gruerie	du monument ossuaire de la Gruerie
	MA12 - Nécropole nationale française de la Harazée	- MA12 Nécropole nationale française de la Harazée
	AR04 - Cimetière militaire allemand d'Apremont	- AR04 Cimetière militaire allemand d'Apremont
	ME01- Monument ossuaire français de la Haute-Chevauchée	- ME01 Monument ossuaire français de la Haute-Chevauchée
	ME02 - Nécropole nationale française de la Forestière	- ME02 Nécropole nationale française de la Forestière
Eventuellement, liste de(s) attribut(s) secondaire(s)	Elément (s) constitutif(s)	- MA11-b1 Monument de la division des Loups
		Aucun
		- AR04-b1 Stèle de chasseur silésien : major Müllenheim, commandant le 5ème bataillon de chasseurs silésiens
		- ME01-b1 Série d'entonnoirs et croix de la réconciliation
		- ME01-b2 Stèle du général Gouraud
		Aucun
	Zone(s) tampon(s)	Aucun
		- ME01-t1 Ravin du Génie
	Zone d'interprétation	- MA11-i1 Camp de la vallée Moreau
		- MA11-i2 Le Tulipier
		- MA12-i1 Les abris Guyard
		- AR04-i1 Camp du <i>Borrieswald</i>
		- ME01-i1 Abris dits « du Kronprinz »
		- ME02-i1 Abri de Courson - ME02-i2 Carrefour de la croix de pierre - ME02-i3 Monument des Garibaldiens

MA11 - Nécropole nationale française de Saint-Thomas en Argonne et Nécropole nationale française du monument ossuaire de la Gruerie

ICONOGRAPHIE



(Vue panoramique de l'ossuaire et de la nécropole,
Source : Christophe Manquillet – Crédit photo : CDT de la Marne)

Brève description textuelle des limites de l'élément constitutif

La nécropole nationale française de Saint-Thomas en Argonne et le monument ossuaire de la Gruerie se font face, la départementale 63 passant entre ces biens (à l'est de la nécropole et à l'ouest de l'ossuaire). La nécropole est délimitée par un grillage métallique vert.

1. Identification de l'élément constitutif

1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif	<ul style="list-style-type: none"> - MA11-1 Nécropole nationale française de Saint-Thomas en Argonne - MA11-2 Nécropole nationale française du monument ossuaire de la Gruerie
1.2 Coordonnées géographiques	
Coordonnées géographiques de l'élément constitutif	Centre du bien X 4°53'19,1500'' – Y 49°12'1,8525''
	Points extrêmes du bien X 4°53'14,0622'' – Y 49°12'0,3402'' X 4°53'18,9911'' – Y 49°12'5,2335'' X 4°53'19,9080'' – Y 49°11'58,5104'' X 4°53'24,5014'' – Y 49°12'0,2976''
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	Centre des attributs majeurs X 4°53'18,8559'' – Y 49°12'2,0802''

	X 4°53'23,8029'' – Y 49°11'59,9931''		
1.3 Commune(s) concernée(s)	- Saint-Thomas-en-Argonne (51519) - Vienne-le-Château (51621)		
1.4 Nombre d'habitants permanents dans l'élément constitutif s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	2,4 ha		
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
MA11-1 Nécropole nationale française de Saint-Thomas en Argonne	N°0040	Etat français – Ministère de la Défense	/
MA11-2 Nécropole nationale française du monument ossuaire de la Gruerie e	N°0794	Etat français – Ministère de la Défense	/
1.7 Gestionnaires concernés			
MA11-1 Nécropole nationale française de Saint-Thomas en Argonne	DMPA - ONACVG		
MA11-2 Monument ossuaire de la Gruerie	DMPA - ONACVG		

2.1 Description de l'élément constitutif

2.1a) **L'ossuaire de la Gruerie et la nécropole nationale française de Saint-Thomas-en-Argonne** sont situés dans le département de la Marne sur la D63 au nord de Vienne-le-Château, à 20 km au nord de Sainte-Menehould.

L'ossuaire édifié en 1923 s'étend sur 850 m². Au centre d'un mur en pierre de taille lisse se dresse une victoire sculptée. Elle est enchâssée en haut-relief à l'intérieur d'une niche recouverte de palmes. Drapée à l'antique et droite comme une korè grecque, elle prend le visage d'une Marianne coiffée du bonnet phrygien. Ses ailes sont repliées dans le dos, une main présente la flamme du souvenir et un bras levé à l'horizontale indique la sépulture collective des morts. Au sous-sol, une galerie entre les fosses abrite des plaques dédiées aux morts par des familles de disparus. L'ossuaire fait face à la nécropole de Saint-Thomas-en-Argonne et est séparé par la route D63. Le sculpteur du monument de l'ossuaire : Raoul Eugène LAMOURDEDIEU (1877-1953). La nécropole de Saint-Thomas-en-Argonne s'étend sur 23 820 m² et se situe en face de l'ossuaire de la Gruerie.

L'ossuaire de la Gruerie rassemble près de 10 000 corps exhumés du bois de la Gruerie dont 92 identifiés (la plaque en annonce 96). Les plaques se trouvent dans la galerie des fosses et sont entourées de plaques-souvenirs déposés par les familles. Cette galerie n'est pas accessible aux visiteurs.

La nécropole nationale française de Saint-Thomas-en-Argonne : créée en 1924, 8 173 soldats français y reposent dont 8 085 soldats français de la Première Guerre mondiale inhumés. Parmi eux, 3 324 en 2 ossuaires. La majorité des combattants sont tombés au premier semestre 1915 et proviennent des cimetières provisoires de Servon, Binarville, Vienne-le-Château, Saint-Thomas et La Harazée. Dans le fond de la nécropole est implanté le monument de la 128^{ème} division d'infanterie (appelée divisions des « loups »).

2.1b) La forêt d'Argonne composée d'arbres séculaires et de futaies souvent impénétrables offre autant d'obstacles pour les combattants. Ces affrontements en forêt se traduisent par des combats rapprochés où les déploiements et les liaisons sont difficiles et limités. Les communiqués militaires reprennent fréquemment la toponymie des noms de pavillons de chasse aux noms évocateurs du temps de paix (Bagatelle, Beaumanoir...). Ces lieux sont âprement disputés de janvier à juillet 1915,

le bois de la Gruerie et le village de Vienne-le-Château subissent d'importantes destructions. Le sculpteur Raoul Eugène LAMOURDEDIEU explique la symbolique de la représentation de l'ossuaire : « *L'idée qui m'a inspiré pour l'ossuaire de la Gruerie, c'est une allégorie du souvenir tenant la flamme et sortant du tombeau, même au milieu des lauriers de leur gloire, la main gauche au-dessus des yeux tournés vers l'avenir pour lequel ils sont tombés* ». Chaque année en juillet, une messe suivie d'une cérémonie est célébrée à proximité de l'ossuaire. La participation des enfants des écoles, par la lecture en public de lettres de Poilus, a une portée significative, face au geste immuable de l'allégorie sculptée.

Le 11 novembre 2011, François HOLLANDE est le dernier homme politique à s'être rendu à l'ossuaire du Bois de la Gruerie dans le cadre du 93^e anniversaire de l'Armistice de 1918.

Le futur maréchal allemand Erwin ROMMEL a combattu au Bois de la Gruerie entre septembre 1914 et octobre 1915. Il est blessé par deux fois, par son intrépidité dans le combat et les missions périlleuses, la croix de fer de 2^{ème} classe lui est décernée.

Le sous-lieutenant Maturin MEHEUT séjourne en première ligne au Bois de la Gruerie entre août 1915 et mai 1916. Durant cette période, il prend le temps de peindre des tableaux aux couleurs exceptionnelles, retraçant le quotidien des soldats dans les tranchées au milieu d'une nature détruite.

L'historien Marc BLOCH, mobilisé sur le front, a séjourné plusieurs fois à Vienne-le-Château.

2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif

MA11-b1 Monument de la division des Loups (128^{ème} DI)

Ce monument est situé dans le fond du cimetière légèrement en contre-bas, centré entre les deux ossuaires. Réalisé sous la forme d'une large stèle, deux plaques rappellent la présence de la 128^{ème} division d'infanterie dans le secteur du 1^{er} juillet au 26 septembre 1915, une tête de loup est sculptée sur la plaque supérieure.

Ce surnom est donné par l'adversaire suite aux attaques incessantes menées par la 128^{ème} DI au bois Le Prêtre d'octobre 1914 à juin 1915. Déplacée en Argonne, elle subit de plein fouet l'attaque allemande du 13 juillet 1915 dans le bois de la Gruerie et prend part à l'offensive du 25 septembre 1915 dans le secteur de Saint-Thomas. 1500 combattants de cette division tombent en Argonne.

Le dessinateur André Dunoyer de Segonzac participa au conflit au sein de la division des Loups.

A l'occasion de la cérémonie célébrée chaque année le 1^{er} dimanche de juillet, une gerbe est déposée face au monument et aux deux ossuaires.

3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série, raisons du choix du bien individuel (application de la grille des qualités)

-Les événements militaires en font un secteur spécifique du front : les paramètres physiques du massif de l'Argonne se transposent dans l'ampleur des pertes dues à l'âpreté des combats en forêt. En 1915, les combattants traduisent cet aspect meurtrier par appellation homophonique : « le bois de la tuerie ».

-Edifiés à l'entrée du bois de la Gruerie, la nécropole et l'ossuaire éponymes traduisent la souffrance et le sacrifice des soldats noblement consentis : l'allégorie sculptée couvre d'un regard fixe et reconnaissant l'immense champ mortuaire, mais aussi la forêt, gardant en son sol bon nombre de corps de disparus.

-Dépôt de gerbe annuel commémorant les combats de

	juillet 1915.
3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif	1) intégrité : Esthétisme funéraire de l'ossuaire et agencement de la nécropole respectés depuis l'édification d'origine. 2) authenticité : Le bien dispose de tous ses éléments.
4. Etat de conservation de l'élément constitutif	
4.1 Niveau actuel de conservation	Bon
4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement	- Risque de chutes d'arbres ou de branches pouvant affecter les croix des sépultures. - Intrusions récurrentes de sangliers provoquant de petits dégâts en surface du sol.
4.3 Mesures envisagées pour la conservation de l'élément constitutif	Surveillance et élagages observés.
5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément constitutif	
5.1. Bibliographie concernée par l'élément constitutif	- Allain Bernède, Les combats oubliés de l'Argonne, Saint-Cloud, éditions Soteca, 2015. - Docteur Jean-Gabriel Chagnaud, Le 91 ^{ème} RI de Mézières, 1 ^{er} août 1914-31 juillet 1915, Société des écrivains ardennais, 1959. - Jacques Darras, Je sors enfin du bois de la Gruerie, Les cahiers d'Arfuyen, n°214, 2015.
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	

MA12 - Nécropole nationale française de la Harazée

ICONOGRAPHIE



(Nécropole nationale française de la Harazée, Source : panoramio.com
<http://www.panoramio.com/photo/20568152>)

Brève description textuelle des limites de l'élément constitutif

Nécropole nationale française de la Harazée est délimitée au sud et à l'est par des habitations.

1. Identification de l'élément constitutif

1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif	- MA12-1 Nécropole nationale française de la Harazée
1.2 Coordonnées géographiques	
Coordonnées géographiques de l'élément constitutif	Centre du bien X 4°54'59,2956" – Y 49°11'45,6840"
	Points extrêmes du bien X 4°54'57,7025" – Y 49°11'45,8342" X 4°54'59,5908" – Y 49°11'43,1904" X 4°55'0,3036" – Y 49°11'47,4304" X 4°55'0,9725" – Y 49°11'46,0786"
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	Centre de l'attribut majeur X 4°54'59,2956" – Y 49°11'45,6840"

1.3 Commune(s) concernée(s)	- Vienne-le-Château (51621)		
1.4 Nombre d'habitants permanents dans l'élément constitutif s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	0,65 ha		
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
MA12-1 Nécropole nationale française de la Harazée	N°0124	Etat français – Ministère de la Défense	/
1.7 Gestionnaires concernés			
MA12-1 Nécropole nationale française de la Harazée	DMPA - ONACVG		

2.1 Description de l'élément constitutif

2.1a) Nécropole nationale française de la Harazée a une surface d'environ 5 530 m², elle contient 1 672 français soldats de la Grande Guerre dont 442 en ossuaire ainsi qu'un soldat de la Seconde Guerre mondiale. L'entrée de la nécropole s'effectue par un portail. Les sépultures sont individuelles et marquées d'une croix blanche. L'ossuaire se trouve au fond du site. Cette nécropole a la particularité d'épouser le doux relief d'un bas de pente, offrant ainsi au regard une élévation harmonieuse des alignements de croix. La proximité de la forêt favorise le développement de massifs floraux dans sa partie supérieure et forme une haute perspective arborée. On distingue 3 parties dans l'agencement de la nécropole :

- l'alignement des croix de la partie inférieure fait face à l'entrée (disposition traditionnelle et la plus importante)
- la partie intermédiaire se différencie par un alignement perpendiculaire des croix
- La partie supérieure se compose de l'ossuaire et de croix dont l'alignement fait face à l'entrée du bas

D'après les vues anciennes, un muret séparait la partie inférieure et la partie intermédiaire, distinguant ainsi deux cimetières qui ont été unifiés depuis. Une explication peut être avancée : les alignements de croix de la partie intermédiaire font face au chemin descendant du bois de la Gruerie et bordant le ravin de la *fontaine aux charmes*. Cette disposition semble correspondre à la descente des corps des secteurs de *fontaine Madame* et du *pavillon Bagatelle*. Quant à la partie inférieure, elle est desservie par le chemin provenant du ravin de *Beumanoir* situé au nord-ouest de la Harazée.

2.1b) Pendant la guerre, la ligne de front traverse le bois de la Gruerie. Secteur très actif entre janvier et juillet 1915, il est le théâtre de combats rapprochés très meurtriers. A tel point que les combattants le nomme « Bois de la Tuerie ». Ce secteur du bois de la Gruerie se caractérise par des ravins aux évocations romantiques et idylliques : *fontaine Madame*, *fontaine aux charmes*. Le hameau de La Harazée situé à proximité sera totalement détruit pendant les combats.

Créé dès la fin 1914, le cimetière s'agrandit lors de la bataille de l'Argonne. La nécropole a été aménagée en 1924 et en 1935-1936 pour regrouper les corps exhumés des cimetières militaires du bois de la Gruerie et de La Harazée. Réfection totale en 1963 des croix, de l'enclos et des murets marquant les différents niveaux de la nécropole.

Une cérémonie du centenaire des combats de Bagatelle a eu lieu le 16 mai 2015 et à cette occasion le drapeau du 150^{ème} RI a été sorti de l'Hôtel des Invalides. Gaston BROQUET, sculpteur

<p>combattant, est confronté à la boue de l'Argonne pendant les combats. Ce matériau humide et argileux va influencer sa vision artistique, dont la terre puissamment modelée restera comme l'empreinte majeure de son œuvre. Il est blessé tout près de la Harazée dans le ravin de la Houyette.</p>	
<p>2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif</p>	
<p>3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)</p>	
<p>3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série, raisons du choix du bien individuel (application de la grille des qualités)</p>	<p>-Les événements militaires en font un secteur spécifique du front : les paramètres physiques du massif de l'Argonne se transposent dans l'ampleur des pertes dues à l'âpreté des combats en forêt. -L'architecture est respectueuse de l'imbrication spatiale héritée directement des rites funéraires pratiqués durant le conflit. -Guidée par un relief escarpé, la verticalité des croix semble se confondre avec celles des arbres pour se poursuivre dans la profondeur de la forêt, lieu du sacrifice ultime des combattants. Vision exceptionnelle et unique de ce lieu qui est en lien direct avec les faits historiques. -Dépôt de gerbe annuel commémorant les combats de juillet 1915.</p>
<p>3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif</p>	<p>1) intégrité : L'intégrité « intacte » des attributs majeurs marquent la spécificité du secteur de la Gruerie. 2) authenticité : Discrètement situé entre le hameau et la lisière de la forêt, sa disposition présente une véritable authenticité significative des pratiques funéraires du conflit.</p>
<p>4. Etat de conservation de l'élément constitutif</p>	
<p>4.1 Niveau actuel de conservation</p>	<p>Bon</p>
<p>4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement</p>	<p>Risque de chutes d'arbres ou de branches pouvant affecter les croix des sépultures.</p>
<p>4.3 Mesures envisagées pour la conservation de l'élément constitutif</p>	<p>Surveillance et élagages observés.</p>
<p>5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément constitutif</p>	
<p>5.1. Bibliographie concernée par l'élément constitutif</p>	<p>- L'infanterie attaque – Erwin Rommel – éditions le Polémarque 2012</p>
<p>5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)</p>	

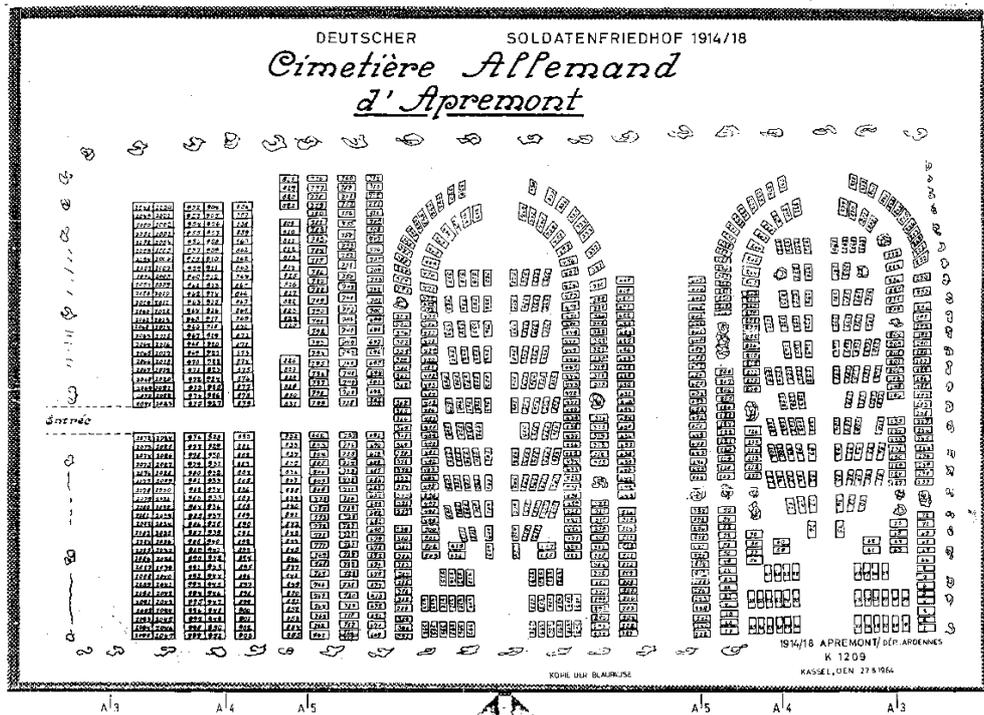
AR04 - Cimetière militaire allemand d'Apremont

ICONOGRAPHIE



(Cimetière militaire allemand d'Apremont et monument 27^e régiment de *Landwehr*,
© Conseil départemental des Ardennes, 2016)

Brève description textuelle des limites de l'élément constitutif			
Les limites du cimetière sont celles de la parcelle C36, marquées par l'arrêt du boisement, et aussi par endroits par la clôture en béton et une haie végétale.			
1. Identification de l'élément constitutif			
1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif	- AR04-1 Cimetière militaire allemand d'Apremont		
1.2 Coordonnées géographiques			
Coordonnées géographiques de l'élément constitutif	- AR04 4°58'05.2"E / 49°15'21.1"N NW: 4°58'03.2E;49°15'21.9N; NE: 4°58'05.7E; 49°15'22.6N; SE: 4°58'07.7E;49°15'19.7N; SW: 4°58'05.0E;49°15'19.0N;		
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	- AR04-1 4°58'05.2"E / 49°15'21.1"N		
1.3 Commune(s) concernée(s)	Apremont (08017)		
1.4 Nombre d'habitants permanents dans l'élément constitutif s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	0,532 ha		
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
AR04-1 Cimetière militaire allemand d'Apremont	C36 (Le Chêne Tendu)	Etat français – Ministère de la Défense	/
1.7 Gestionnaires concernés			
AR04-1 Cimetière militaire allemand d'Apremont	C36 (Le Chêne Tendu)	VDK	
2.1 Description de l'élément constitutif			
<p>2.1a) Ce cimetière prend la forme d'un vaste espace enherbé, implanté au sein du massif forestier, en bordure d'une petite route le traversant. L'architecture du lieu s'intègre dans le mouvement des cimetières forestiers apparus au début du XX^e siècle et popularisés en Allemagne depuis l'après-guerre. La délimitation entre le cimetière et la forêt est souple et n'est pas marquée physiquement sur l'ensemble du pourtour. Les vestiges d'une clôture, des plots béton reliés à l'origine par un élément métallique, sont visibles sur les côtés nord et est du cimetière. Plusieurs stèles en pierre sont aujourd'hui positionnées sur le pourtour de la nécropole. Les croix noires qui marquent les 1 111 tombes individuelles de soldats allemands se dissimulent parmi les arbres . Le monument du 27^e régiment de <i>Landwehr</i> est implanté au centre du cimetière, qui comprend également la tombe et la stèle du baron Von Müllenheim-Rechberg, commandant du 5^e bataillon de chasseurs et tué à la Haute-Chevauchée le 8 avril 1916.</p>			



(AR04-1 Plan du cimetière militaire allemand d'Apremont, © VDK, 27 août 1964)

2.1b) Après la stabilisation du front en septembre 1914, Apremont est situé en terrain allemand, au niveau des camps de 3^e ligne. Le cimetière est situé sur le replat qui domine le secteur, à une dizaine de kilomètres de l'ancien front.

Ce cimetière est installé par les troupes allemandes concernées à compter de novembre 1915 pour les tués en forêt d'Argonne. Les morts allemands enterrés au début de la guerre au sein du cimetière communal y ont été transférés en 1922. En 1926, le VDK entame d'importants travaux de réhabilitation.

On dénombre initialement 1 095 sépultures individuelles, aujourd'hui toujours disposées selon le plan d'origine, à proximité desquelles ont été rajoutées par la suite quelques tombes supplémentaires dans les emplacements vacants.

En 1928, les décorations originales subsistent : thuyas, buis, plantes à feuilles, chrysanthèmes et épicéas ; clôture de feuillus ardennais dont quelques-uns se trouvent au milieu des tombes. En 1932, des hêtres pourpres et des chênes sont mentionnés, la mort de certains étant regrettée. La présence de thuyas semble « bizarre », il est prévu de les transplanter à l'entrée [Lambert 2014].

Les photos les plus anciennes montrent des stèles en bois, certaines de formes variées et parfois étonnantes, d'autres plus uniformes. On note également la présence de stèles en pierre, dont une partie se trouve aujourd'hui sur les pourtours du cimetière.

2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif

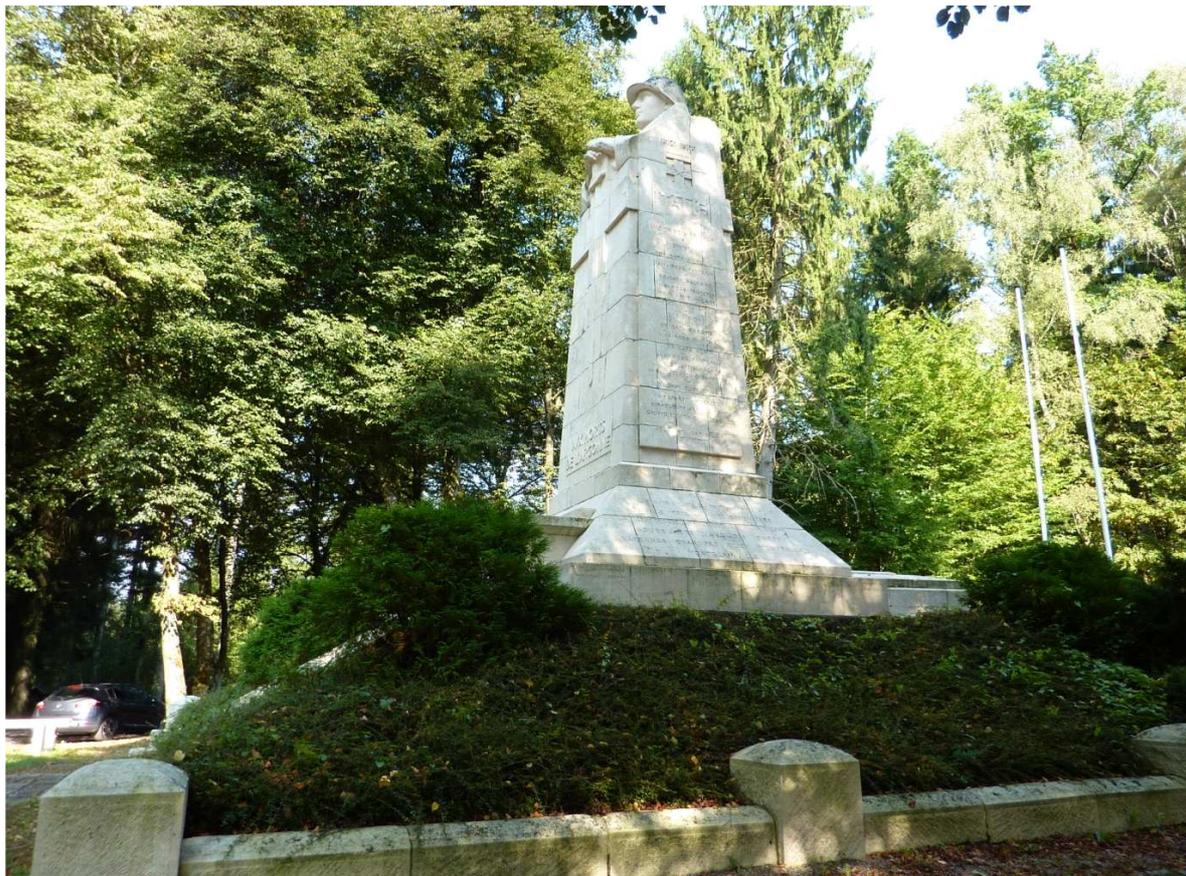
AR04-b1 La **stèle de chasseur silésien**, du major Von Müllenheim-Rechberg, fait partie des stèles personnelles installées autour du cimetière. La présence dans le cimetière d'Apremont d'un soldat tombé à la Haute-Chevauchée dans la Meuse permet d'illustrer l'histoire et la valeur commune du secteur mémoriel de l'Argonne.

3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)	
3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série, raisons du choix de l'élément constitutif (application de la grille des qualités)	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Qualités paysagères et horticoles</u> L'architecture et l'esthétisme remarquables de cet aménagement forestier renvoient à une tradition allemande du cimetière forestier. Le choix initial des essences végétales, tout comme le soin apporté au plan d'ensemble du lieu et à son intégration au sein du massif forestier argonnais témoignent de cette pratique. • <u>Histoire des rites funéraires</u> Ce cimetière témoigne du respect de la mort individuelle pour tous les combattants, indépendamment de leur statut ou de leur grade. Ceci est illustré par la signalisation verticale mise en place dès la création du cimetière et par les stèles individuelles en pierre conservées sur le pourtour. • <u>Inscription du bien dans un paysage mémoriel</u> Ce cimetière témoigne de l'histoire des rites funéraires tout en s'inscrivant dans un paysage mémoriel marqué par les traces des aménagements et des combats de la Grande Guerre. Il ancre les hommes au sein de leur zone d'affectation, y compris après le regroupement des cimetières dans les années 1920. Installé sur son site original, à proximité des camps de 3^e ligne, et notamment de celui du <i>Borrieswald</i>, il conserve sa forme et son plan d'origine. La présence d'arbres aujourd'hui séculaires souligne la prévalence du paysage mémoriel d'époque.
3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif	<p>1) Authenticité L'état actuel témoigne de la perpétuation des tombes et de l'entretien du cimetière jusqu'à nos jours. Dès 1922, trois gardiens s'occupaient de toutes les tombes. Le monument allemand en pierre meulière a été restauré récemment par le VDK dans le respect de la forme et des matériaux d'origine.</p> <p>2) Intégrité L'ensemble du bien est à la fois très bien conservé et bien entretenu.</p>
4. Etat de conservation de l'élément constitutif	
4.1 Niveau actuel de conservation	L'élément constitutif s'exprime visuellement dans de bonnes conditions au sein de la forêt.
4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement	<p>Le cycle de vie des arbres de grande taille situés au sein du cimetière et en lisière de forêt fait porter un risque sur le cimetière, en raison d'éventuelles chutes de branches ou d'arbres en cas de tempête. En dehors de ces événements, le développement de ces éléments vivants qui se développent puis meurent influe en permanence sur l'aspect du cimetière.</p> <p>Le traitement de l'entrée du cimetière, principalement la pose d'un panneau de présentation, est assez mal intégré à l'ensemble.</p>
4.3 Mesures envisagées	Actuellement, l'entretien du cimetière est effectué régulièrement

<p>pour la conservation de l'élément constitutif</p>	<p>par le VDK. Des travaux importants doivent être menés prochainement sur les arbres plus vieux et les plus importants.</p>
<p>5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément constitutif</p>	
<p>5.1. Bibliographie concernée par de l'élément constitutif</p>	<p>LAMBERT J., « Les cimetières allemands des Ardennes après la guerre (1918-1934) », in <i>La première Guerre mondiale dans les Ardennes, Etudes pour le centenaire</i>, SHA, ETA, et SHAS, 2014, pp. 175-190.</p>
<p>5.2. Documentation de référence pour de l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)</p>	<p>Archives du VDK :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plans, photos, relevés de visites <p>Archives départementales des Ardennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cimetière allemand : cession de terrain, visite, plan, entretien, correspondance (1922-1933) • Cimetière allemand : registre et liste alphabétique des militaires inhumés (1924-1928)

ME01- Monument ossuaire français de la Haute-Chevauchée

ICONOGRAPHIE



(ME01 Monument ossuaire français de la Haute-Chevauchée,
Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)

Brève description textuelle des limites de l'élément constitutif

Le monument ossuaire français de la Haute-Chevauchée est délimité naturellement par les arbres au nord, à l'est et au sud et par la route forestière à l'ouest. Aucune clôture ou haie marque la délimitation de l'élément constitutif.

1. Identification de l'élément constitutif

1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif

- ME01 Monument ossuaire français de la Haute-Chevauchée

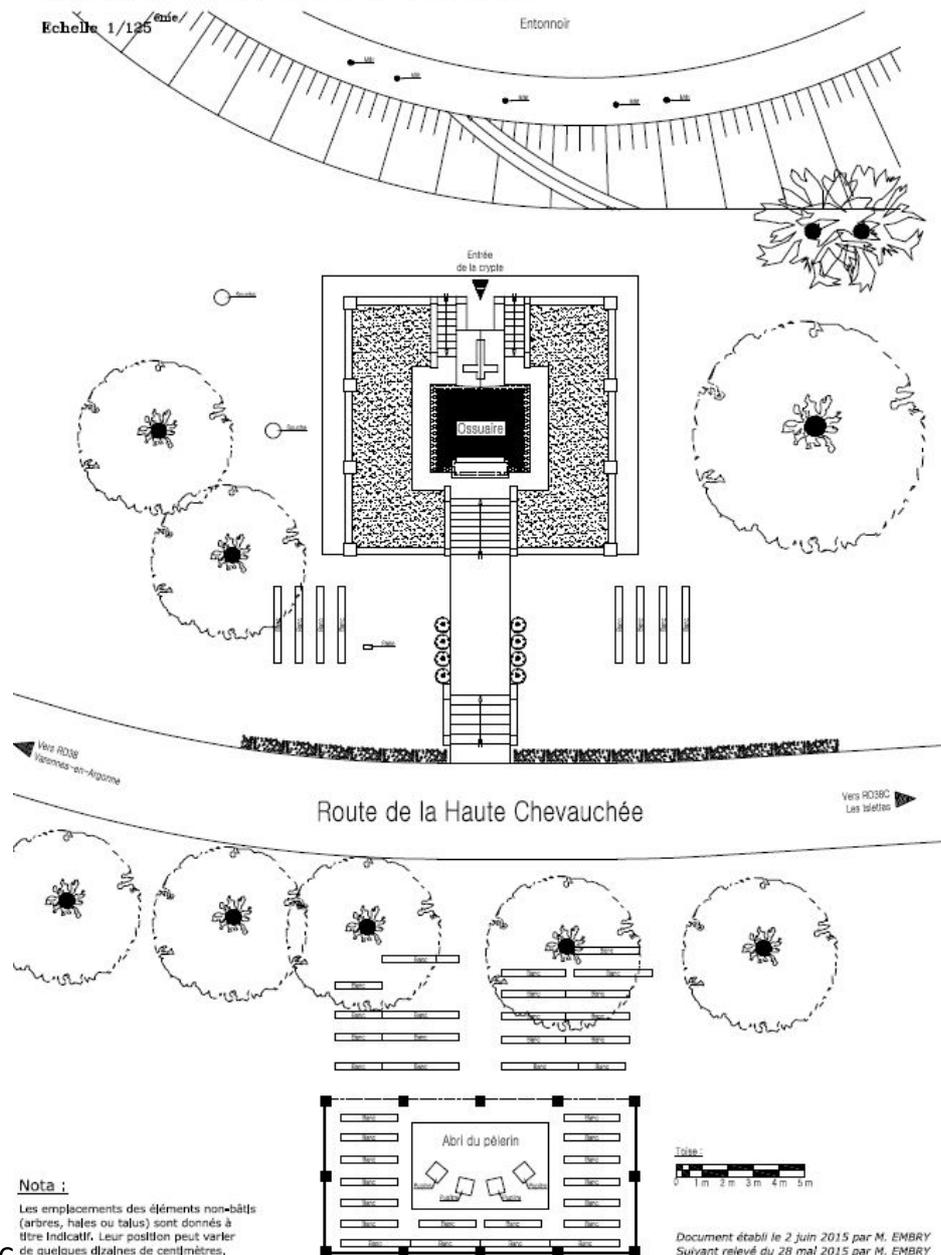
1.2 Coordonnées géographiques

Coordonnées géographiques de l'élément constitutif	4° 59'38E / 49°11'20.7"N		
	NW 4°59'38E / 49°11'22"N		
	NE 4°59'41.6 E / 49°11'22.4"N		
	SW:4°59'38.2E/49°11'20.4N		
	SE 4°59'42.6 E / 49°11'19.2"N		
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	- ME01 Monument ossuaire français de la Haute-Chevauchée : 4°99'41.42E / 49°18'92.26"N		
1.3 Commune(s) concernée(s)	Lachalade (55266)		
1.4 Nombre d'habitants permanents dans l'élément constitutif s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	0, 5560 ha		
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
ME01 Monument ossuaire français de la Haute-Chevauchée	parcelle 000 A06	Comité Commémoratif d'Argonne et Souvenir Français	/
1.7 Gestionnaires concernés			
ME01 Monument ossuaire français de la Haute-Chevauchée	Comité Commémoratif d'Argonne		
2.1 Description de l'élément constitutif			
<p>2.1a) Les limites de l'élément constitutif sont matérialisées par la route forestière de la Haute-Chevauchée à l'ouest et par un profond entonnoir de mine situé à l'est. Le monument représente une pyramide tronquée faite en pierre de taille d'où émerge un buste de soldat casqué, les mains posées sur une épée apposée sur une croix latine en bas-relief qui occupe toute la face avant de l'obélisque. Une table-autel à laquelle on accède par quelques marches est adossée au pied du monument, destinée aux cérémonies religieuses lors des commémorations des combats d'Argonne. L'ensemble est ceint à sa base par une végétation arbustive (cotonéaster et thuya). Sur chaque face de la pyramide sont gravés les noms des régiments français, italiens et américains engagés dans les combats d'Argonne. Une face comporte également le nom des régiments de soldats tchécoslovaques engagés au sein de l'armée autonome tchécoslovaque (créée par décret en décembre 1917), placée sous autorité du haut-commandement français. Une inscription indique le nom des principaux secteurs de combat de cette partie de l'Argonne : Vienne-le-Château, la Gruerie, la Harazée, le Four de Paris, le Bois-Bolante, la Fille Morte, les cotes 285 et 263, les Ravins des Meurissons, des Courtes Chausses, de Cheppe, le secteur de la Haute-Chevauchée à Boureilles. On accède à la crypte recelant l'ossuaire en descendant quelques marches. Sur le fronton de l'entrée figure l'inscription « Monument élevé par souscription publique / sous le patronage du comité commémoratif d'Argonne / inauguré le 30 juillet 1922. ». La crypte est protégée par une porte métallique et l'intérieur par des vitres en plexiglas épais. Un système de LED permet de visualiser l'intérieur de la crypte : des plaques du souvenir en marbre sont dédiées à des disparus ou à des régiments. L'une d'elles est dédiée au capitaine disparu Jean de Martimprey, par sa veuve la Comtesse de Martimprey, fondatrice du Comité commémoratif d'Argonne et à l'initiative de la construction du monument. Certaines plaques comportent la photographie du soldat. Une table-autel adossée au mur du fond subsiste, bien qu'aucune cérémonie religieuse ne s'y déroule. Les 10 000 corps reposent dans des cavités semi-ouvertes.</p> <p>Le monument-ossuaire, édifié à la mémoire des « Morts de l'Argonne », est l'œuvre du sculpteur Becker, réalisée par l'architecte A.Bolloré (une inscription le mentionne sur une face du monument). A proximité se trouvent des cratères de mines, le monument se trouve au milieu de la</p>			

ligne que forment ces derniers.

OSSUAIRE DE LA HAUTE CHEVAUCHEE

Echelle 1/125



(ME01 Plan actuel, Mikaël Embry, 2015)

2.1b) La Haute-Chevauchée est l'ancienne voie romaine qui suit du nord au sud l'arête centrale du plateau argonnais.

Le 13 juillet 1915, les Allemands lancent une attaque suivant l'axe du chemin pour atteindre Clermont-en-Argonne et couper la voie ferrée de Sainte-Menehould à Verdun. Ils atteignent la maison forestière à 2km au sud de la cote 285. Du côté français, les 82e et 131e RI d'abord mis en déroute, enlèvent le plateau de Bolante et la crête de la Fille Morte. Le 66e bataillon de chasseurs à pied reprend la cote 285. La ligne de front coupe la crête : de chaque côté, on aménage le terrain. Le front retrouve un calme relatif en 1917, après une année de guerre des mines qui a ravagé la forêt. Du 26 septembre au 11 novembre 1918, les 2e et 4e armées françaises ainsi que l'armée américaine mènent une offensive générale libérant le territoire. Près de 35.000 militaires français ont été tués au cours de ces combats de l'Argonne.

La première pierre de l'édifice fut posée le 24 juillet 1921 par le Général Duport, commandant le

6^{ème} Corps d'Armée. Son érection avait été proposée par le Comité commémoratif d'Argonne, créé par la Comtesse de Martimprey suite à la disparition de son époux à la cote 285 le 13 juillet 1915. Le projet fit l'objet d'un appel à la souscription publique. Le monument est inauguré en 1921 et l'ossuaire le 30 juillet 1922 en présence du Président de la République Raymond Poincaré. Depuis sa création, le bien n'a connu aucune modification majeure, seuls ses abords ont évolué avec l'installation de bancs au pied du monument et l'aménagement paysager progressif. A l'origine, un autel et des prie-Dieu avaient été installés pour pouvoir se recueillir dans la crypte faisant office de chapelle dans l'ossuaire de la Haute-Chevauchée. Ils ont ensuite été ôtés. En 2011, des parois en plexiglas ont été installées pour protéger l'accès aux ossements, et un système d'illumination par LED est venu s'y ajouter pour permettre de visualiser l'intérieur de la crypte de façon tamisée. Plusieurs associations comme le Souvenir Français, en lien avec la Communauté de commune Centre Argonne, œuvrent à valoriser ce territoire et à organiser des visites pédagogiques, en lien avec l'éducation nationale. Tous les deux ans, le dernier dimanche de juin, le monument est le lieu d'une grande cérémonie patriotique et religieuse qui vise à commémorer les principaux combats d'Argonne.

2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif

- ME01-b1 Série d'entonnoirs et croix de la réconciliation :

A proximité immédiate du monument ossuaire de la Haute-Chevauchée se trouve une douzaine de cratères de mines (le monument se trouve précisément au milieu de la ligne que forment ces derniers).

En bordure du cratère, derrière le monument se trouve la Croix de la Réconciliation, en mémoire de « Tous les morts des combats d'Argonne », formule sculptée dans le bois également en allemand.

Dressée en 1971 par le Comité commémoratif d'Argonne, elle commémore le dixième anniversaire du traité de l'Elysée du 22 janvier 1963 entre la France du général de Gaulle et l'Allemagne du chancelier Adenauer. Les deux pays s'étaient alors engagés sur la voie de la coopération en matière de politique étrangère, de défense et d'éducation.

L'implantation de cette croix est un acte marquant de la réconciliation entre les anciens combattants français et allemands.

- ME01-b2 Stèle du général Gouraud :

A proximité immédiate du monument ossuaire, en bordure du chemin forestier se trouve une plaque de bronze rendant hommage au général Gouraud, commandant la 10^{ème} Division d'Infanterie, blessé sur la ligne de front le 7 janvier 1915 alors qu'il soutient ses hommes du 46^{ème} Régiment d'Infanterie. En hommage aux combattants d'Argonne, il assiste la Comtesse de Martimprey pour la création de l'Ossuaire de la Haute Chevauchée.

Il décèdera le 16 septembre 1946 à Paris.

3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série, raisons du choix du bien individuel (application de la grille des qualités)

- Histoire du rite funéraire

La présence dans la crypte du monument, de plaques du souvenir en marbre dédiées par les familles à leurs défunts, relate le rapport de l'élément constitutif à l'histoire des rites funéraires.

- Dimension internationale

L'architecture et l'esthétisme du monument renvoient, par les inscriptions qu'il comporte, à la

	<p>valeur historique et la dimension internationale de l'élément constitutif.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lien des sites avec des évènements emblématiques de la Grande Guerre <p>Le monument ossuaire est le témoin des combats d'Argonne qui se sont livrés de 1914 à 1918 et qui ont vu l'engagement des armées française, allemande, américaine ainsi que des volontaires italiens et tchécoslovaques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscription de l'élément constitutif dans un paysage mémoriel <p>L'exceptionnalité de l'élément constitutif réside aussi dans la diversité du site qui révèle sa valeur contextuelle et environnementale. En effet, l'Argonne est une zone mémorielle exceptionnelle de par le nombre très important de vestiges diversifiés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commémorations et manifestations publiques <p>Aussi, le monument ossuaire de la Haute-Chevauchée est le support de commémorations et de visites annuelles depuis la fin de la guerre.</p>
<p>3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrité : A l'origine, un autel et des prie-Dieu avaient été installés pour pouvoir se recueillir dans la crypte faisant office de chapelle dans l'ossuaire de la Haute-Chevauchée. Ces derniers ont été ôtés. Afin de protéger l'accès aux ossements, des parois en plexiglas ont été installées en 2011. Aussi, un système d'illumination par LED est venu s'ajouter, permettant de visualiser l'intérieur de la crypte. <p>A l'extérieur, des travaux de ravalement ont été réalisés sur l'ensemble du monument entre 2011 et 2012.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Authenticité : Le monument tel qu'il se présente aujourd'hui est quasiment identique à l'origine. Le bien bénéficie d'un environnement naturel boisé (forêt domaniale de Lachalade).
<p>4. Etat de conservation de l'élément constitutif</p>	
<p>4.1 Niveau actuel de conservation</p>	<p>L'élément constitutif s'exprime visuellement dans de bonnes conditions, au sein d'un environnement limitrophe forestier. Un nettoyage total du monument a été réalisé à l'occasion du centenaire des combats d'Argonne (2015).</p>
<p>4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement</p>	<p>Les phénomènes météorologiques sont des facteurs potentiels de dégradations qui peuvent être à la source de dépôts, poussières et saletés. Comme tout monument, il est exposé aux actes de vandalisme. Situés au sein de la forêt domaniale de Lachalade, les attributs ne subissent pas de menaces liées au développement de l'urbanisation. Aucune modification de l'environnement proche n'est à</p>

	<p>signaler.</p> <p>Un parking ainsi que des bancs sont installés à proximité immédiate du site, ce qui permet aux visiteurs de stationner sans gêner la circulation sur la route forestière et de se reposer et s'abriter en cas d'intempéries.</p>
4.3 Mesures envisagées pour la conservation de l'élément constitutif	<p>Actuellement, le monument ossuaire français de la Haute-Chevauchée n'est pas concerné par un programme de restauration. L'entretien du monument est effectué régulièrement par le comité commémoratif d'Argonne.</p> <p>Afin d'éviter les vols sur ce site, la gendarmerie et l'ONF assurent une surveillance permanente. De plus, la route forestière qui mène au monument ossuaire est interdite de nuit.</p>
5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément constitutif	
5.1. Bibliographie concernée par l'élément constitutif	<ul style="list-style-type: none"> - Allain BERNEDE, <i>Les combats oubliés d'Argonne : 1914-1918</i>, Ass. Meuse Argonne Patrimoine, 2007. - Conseil général de la Meuse (dir.), <i>Guide 1914-1918, Argonne</i>, Boulogne-sur-Mer, Editions Soteca, 2012. - C. MARABINI, <i>Les Garibaldiens de l'Argonne</i>, C. Lacour, 2005. - <i>Guides illustrés Michelin des champs de bataille, L'Argonne : 1914-1918</i>, 1919.
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	<p>- <i>Archives départementales de la Meuse</i> 26 route d'Aulnois BP 50532 55012 Bar-le-Duc Cedex</p>

ME02 - Nécropole nationale française de la Forestière

ICONOGRAPHIE

Brève description textuelle de l'élément constitutif



(ME02 Nécropole nationale française de la Forestière, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)

1. Identification de l'élément constitutif

1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif	- ME02 Nécropole nationale française de la Forestière
1.2 Coordonnées géographiques	
Coordonnées géographiques de l'élément constitutif	5° 00'11.4'E / 49°10'03N NW: 5°00'8.5E / 49°10'5.1'N NE : 5°00'15.2'E / 49°10'4.7'N SW: 5°00'8.5E / 49°10'2.2''N SE: 5°00'15''E / 49°10' 2.3'N
Coordonnées géographiques des	- ME02 Nécropole nationale française de la Forestière:

attributs majeurs	5° 00'11.4'E / 49°10'03'N		
1.3 Commune(s) concernée(s)	Lachalade (55266)		
1.4 Nombre d'habitants permanents dans l'élément constitutif s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	1,0240 ha		
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
ME02 Nécropole nationale française de la Forestière	parcelle 000 A016	Etat français – Ministère de la Défense	/
1.7 Gestionnaires concernés			
ME02 Nécropole nationale française de la Forestière	DMPA + ONAC-VG		

2.1 Description de l'élément constitutif

2.1a) A 2,5 km au sud du monument-ossuaire de la Haute-Chevauchée, en suivant la route forestière, se situe la nécropole nationale française de la Forestière. Créant une ouverture dans le couvert forestier, son accès est organisé depuis la route. Comme la plupart des nécropoles françaises, elle présente deux blocs en pierre de taille sur lesquels figure en décor polychrome une épée entourée de laurier, qui encadrent un portail métallique. Une plaque à droite indique le nom de la nécropole. Sur la face arrière du bloc de gauche se trouve la trappe contenant le cahier des visiteurs et le registre des noms (compte tenu des conditions climatiques en hiver, ils sont retirés après les commémorations du 11 novembre et remis en place début avril). Les autres côtés de la nécropole sont délimités par un grillage métallique vert et des arbustes. Les 2005 corps (pas d'ossuaire) se répartissent de part et d'autre d'une allée centrale où se situent également le mât aux couleurs nationales et le monument. Ce dernier ne porte pas d'inscription, seule une croix latine est sculptée en bas-relief dans une pierre de taille blanche (pierre de Savonnières). Un socle crépi entoure le monument qui est surélevé de deux marches. Des rangées doubles de croix latines, stèles musulmanes (4) ou juives (3) sont majoritairement ornementées d'hortensias bleus, blancs et roses, ainsi que de rosiers nains. 12 stèles ne portent pas de plaques nominatives puisque ces dernières sont vides. Les hortensias roses sont présents en majorité, les blancs et bleus changeant de couleur à cause de l'acidité du terrain.

2.1b) Le 13 juillet 1915, les Allemands lancent une attaque suivant l'axe du chemin pour atteindre Clermont-en-Argonne. Ils atteignent la maison forestière à 2km au sud de la cote 285. Du côté français, les 82e et 131e RI d'abord mis en déroute, enlèvent le plateau de Bolante et la crête de la Fille Morte. Le 66e bataillon de chasseurs à pied reprend la côte 285. Le front retrouve un calme relatif en 1917, après une année de guerre des mines qui a ravagé la forêt. Du 26 septembre au 11 novembre 1918, les 2e et 4e armées françaises ainsi que l'armée américaine mènent une offensive générale libérant le territoire. Près de 35.000 militaires français ont été tués au cours de ces combats de l'Argonne.

Créé en 1915, ce cimetière de front doit son nom à la maison forestière qui se situait en face, qui servit d'abri pour les blessés des combats de la Haute-Chevauchée. Les soldats enterrés dans ce cimetière étaient pour la plupart ceux qui y étaient décédés. La nécropole a ensuite rassemblé les corps des soldats enterrés dans les cimetières et tombes isolées de la forêt de Lachalade. Il fut ainsi aménagé pour y demeurer pérenne en 1924. Conformément au vœu de la veuve du capitaine de Martimprey, originaire de Bretagne, et bien que son époux n'y soit pas enterré (il est porté disparu), des hortensias ont été plantés sur chaque tombe et à l'entrée de la nécropole, donnant une teinte bleu-blanc-rouge à l'ensemble de ce cimetière-jardin. L'aménagement paysager de la nécropole

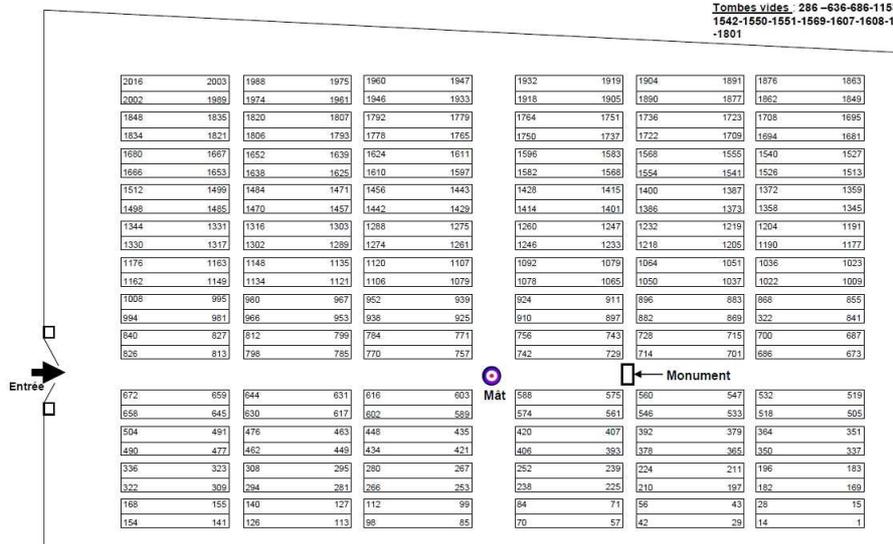
implique des travaux arboricoles et paysagers réguliers. Depuis son aménagement en 1924, elle a fait l'objet de travaux d'entretien courant ainsi qu'une réfection totale en 1958 au cours de laquelle le monument central qui était originellement un obélisque de pierre décoré d'une branche de laurier et surmonté d'une croix latine, a été remplacé par une stèle rectangulaire. Puis, suite à la tempête de décembre 1999, le monument a dû être reconstruit sur le précédent modèle en 2001. Les hortensias font l'objet d'un soin particulier dont le dernier aménagement date de 2009.

De par son aménagement paysager unique, ce site accueille de nombreux visiteurs. Dans le cadre des commémorations des combats d'Argonne, la nécropole est le théâtre de cérémonies, en lien avec celles se déroulant au monument ossuaire de la Haute-Chevauchée. Elle est aussi le support des commémorations franco-italiennes puisque dix Garibaldiens y sont inhumés.

NECROPOLE NATIONALE
DE LACHALADE « LA FORESTIÈRE » (55)

Echelle : 1/500

Tombes vides : 286 -636-686-1153-
1542-1550-1551-1569-1607-1608-1634-
-1801



(ME02 Plan actuel de la nécropole, ONAC-VG)

2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif

Aucun

3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série, raisons du choix du bien individuel (application de la grille des qualités)

- Lien du site avec des événements emblématiques de la Grande Guerre

La nécropole française de la Forestière exprime des qualités remarquables, d'abord par son rapport causal avec les événements historiques : sa création est liée à la présence, en face, d'un hôpital pour les blessés des combats de la Haute-Chevauchée et de Vauquois. Les soldats enterrés dans ce cimetière sont, pour la plupart,

	<p>des blessés qui y sont décédés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eléments paysagers et esthétiques <p>Cet élément constitutif exprime un intérêt paysager indéniable de par les qualités esthétiques de son aménagement floral. La présence d'hortensias confère une atmosphère de recueillement à ce cimetière-jardin.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscription de l'élément constitutif dans un paysage mémoriel <p>L'exceptionnalité de l'élément constitutif réside aussi dans la diversité du site qui révèle sa valeur contextuelle et environnementale. En effet, l'Argonne est une zone mémorielle exceptionnelle de par le nombre très important de vestiges diversifiés.</p>
3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrité : Implanté au sein de la forêt domaniale de Lachalade, cet élément constitutif s'exprime visuellement dans de bonnes conditions environnementales. La nécropole a fait l'objet de travaux d'entretien et de rénovation courants (plantations, remise en peinture du portail...) depuis sa création durant la guerre, avec une réfection totale réalisée en 1958. Seul le monument central a été entièrement remplacé à deux reprises. • Authenticité : Conformément au vœu de la veuve du capitaine de Martimprey, les hortensias sont toujours présents. Néanmoins, certains pieds devenus trop volumineux ont été supprimés en 2008 et les jeunes plants ont été disposés non pas devant les croix mais entre elles.
4. Etat de conservation de l'élément constitutif	
4.1 Niveau actuel de conservation	<p>La nécropole est dans un bon état de conservation général. Les travaux d'entretien effectués régulièrement permettent à l'élément constitutif de s'exprimer visuellement dans de bonnes conditions, au sein d'un environnement limitrophe forestier. Néanmoins, quelques emblèmes mortuaires sont à remplacer.</p>
4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement	<p>Les phénomènes météorologiques sont des facteurs potentiels de dégradations qui peuvent endommager les emblèmes mortuaires et être à la source de dépôts, poussières et saletés.</p> <p>Situés au sein de la forêt domaniale de Lachalade, l'élément constitutif ne subit pas de menaces liées au développement de l'urbanisation, aucune modification de l'environnement proche n'est à signaler mais il est parfois la cible des sangliers qui peuvent occasionner des dégâts d'ordre paysager.</p> <p>Face au pillage systématique du registre, la liste des soldats est disponible sur demande.</p>
4.3 Mesures envisagées pour la conservation de l'élément constitutif	<p>Un programme d'entretien pluriannuel est en cours, ce qui permet au bien de s'exprimer visuellement dans de bonne condition.</p>

5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément constitutif	
5.1. Bibliographie concernée par l'élément constitutif	<ul style="list-style-type: none">- Allain BERNEDE, <i>Les combats oubliés d'Argonne : 1914-1918</i>, Ass. Meuse Argonne Patrimoine, 2007.- Conseil général de la Meuse (dir.), <i>Guide 1914-1918, Argonne</i>, Boulogne-sur-Mer, Editions Soteca, 2012, 130 p.- <i>Guides illustrés Michelin des champs de bataille, L'Argonne : 1914-1918</i>, 1919.- C. MARABINI, <i>Les Garibaldiens de l'Argonne</i>, C. Lacour, 2005.
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	<ul style="list-style-type: none">- <i>Archives départementales de la Meuse</i> 26 route d'Aulnois BP 50532 55012 Bar-le-Duc Cedex- <i>Archives de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre</i> Cité administrative - Pôle des sépultures de guerre et des Hauts Lieux de Mémoire nationale 1 rue du Chanoine Collin 57036 Metz

ZONE TAMPON

Zone tampon pour le(s) élément(s) constitutif(s) MA11 Nécropole nationale française de Saint-Thomas en Argonne et Nécropole nationale française du monument ossuaire de la Gruerie

Brève description textuelle des limites de la zone tampon

La limite nord est matérialisée par le carrefour D266 – D63 et le sud par le lieu-dit *La côte des Bois*. L'est par le point coté 174 et l'ouest par le bois le Plain.

1. Identification de la zone tampon

1.1 Liste des attributs secondaires de la zone tampon	Pas d'attribut secondaire
1.2 Coordonnées géographiques	
De la zone tampon	X 4°53'2,9927" – Y 49°12'1,0029" X 4°53'18,1522" – Y 49°11'43,7704" X 4°53'39,3919" – Y 49°12'19,2958 X 4°53'47,7371" – Y 49°12'1,8854"
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	
1.3 Communes concernées	- Saint-Thomas-en-Argonne (51519) - Vienne-le-Château (51621)
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT	0
1.5 Superficie totale	52,86 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	X
Propriétaire public	- Saint-Thomas-en-Argonne (51519) - Vienne-le-Château (51621)
1.7 Gestionnaires concernés	

2. Description des attributs secondaires de la zone tampon

Aucun

ZONE TAMPON

Zone tampon pour le(s) élément(s) constitutif(s) MA12 La Harazée

Brève description textuelle des limites de la zone tampon

La limite nord est représentée par le carrefour de route forestière au point coté 174 et sud par le sommet du versant nord de la vallée de la Biesme.

Le ravin de Houyette (exclu) symbolise la limite ouest et le point coté 190 du bois Parent pour la limite est.

1. Identification de la zone tampon

1.1 Liste des attributs secondaires de la zone tampon

Pas d'attribut secondaire

1.2 Coordonnées géographiques

De la zone tampon

X 4°54'30,1824'' – Y 49°11'32,4314''

X 4°55'3,0207'' – Y 49°12'4,2121''

X 4°55'13,7123'' – Y 49°11'13,9669''

X 4°55'27,3418'' – Y 49°11'31,6279''

Des attributs secondaires (de la zone tampon)

1.3 Communes concernées

Vienne-le-Château (51621)

1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT

0

1.5 Superficie totale

58,54 ha

1.6 Propriétaires concernés

Propriétaire privé

Propriétaire public

Vienne-le-Château (51621)

1.7 Gestionnaires concernés

2. Description des attributs secondaires de la zone tampon

Aucun

ZONE TAMPON	
Zone tampon pour le(s) élément(s) constitutif(s) AR04 Cimetière allemand d'Apremont-sur-Aire	
<p>Brève description textuelle des limites de la zone tampon La zone tampon suit les limites de la parcelle forestière C35 et s'étend vers l'ouest jusqu'au chemin forestier des Ponts à l'aune. Ainsi elle inclut les stèles abandonnées hors des limites du cimetière dans la parcelle C35. Au nord, elle s'appuie sur la route d'Apremont à Binarville et comprend donc le chemin d'accès à l'entrée du cimetière.</p>	
1. Identification de la zone tampon	
1.1 Liste des attributs secondaires de la zone tampon	Aucun
1.2 Coordonnées géographiques	
De la zone tampon	Points extrêmes NW:4°57'38.0E; 49°15'24.5N; NE: 4°58'16.2E; 49°15'30.2N; SW:4°57'49.7E; 49°15'03.8N; SE:4°58'35.3E;49°15'22.3N;
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	Aucun
1.3 Communes concernées	Apremont (08017)
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT	0
1.5 Superficie totale	54, 6292ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	
Propriétaire public	Commune d'Apremont forêt domaniale C 31 partiel, 33, 34 partiel, 35,37 partiel (coupée par le chemin des quatre chênes zone nord), 40, 41
1.7 Gestionnaires concernés	
	<i>Idem propriétaire</i>
2. Description des attributs secondaires de la zone tampon	
Aucun	

ZONE TAMPON

Zone tampon pour le(s) élément(s) constitutif(s) ME01 Monument ossuaire français de la Haute-Chevauchée et ME02 Nécropole nationale française de la Forestière

Brève description textuelle des limites de la zone tampon

Située en partie dans le périmètre des forêts domaniales de la Haute-Chevauchée et de Lachalade, la zone tampon est commune au monument ossuaire français de la Haute-Chevauchée et à la nécropole nationale française de la Forestière.

Elle est délimitée par le Ruisseau des Courtes Chaussées, la route départementale 2 le long de la Biesme puis le route départementale 38 au nord et rejoint la Côte d'Orme. A l'est, elle suit les limites du territoire communal de Lachalade jusqu'à l'étang de Cheppe et du ruisseau éponyme. Vers le sud, la zone tampon englobe les parcelles forestières des abords de la route forestière menant à la nécropole nationale française, jusqu'à l'intersection du chemin de la Chevrerie.

1. Identification de la zone tampon

1.1 Liste des attributs secondaires de la zone tampon	- ME01-t1 Ravin du Génie
1.2 Coordonnées géographiques	
De la zone tampon	NW: 4°56'22.8E;49°11'06.7N; NE: 4°5°00.39.7E;49°12'18.1N; SW:4°56'56.9E;49°10'43.6N; SE: 5°00'09.9E; 49°09'41.1N;
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	- ME01-t1 49°18'04"N, 5°00'67"E
1.3 Communes concernées	Lachalade (55266) Boureilles (55065)
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT	0
1.5 Superficie totale	859,30 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire public	- Etat (100%) (liste des parcelles en annexes)
1.7 Gestionnaires concernés	
	Office National des Forêts (ONF)

2. Description des attributs secondaires de la zone tampon

- ME01-t1 Ravin du Génie

Situé en bordure de la route forestière de la Haute-Chevauchée, entre le monument ossuaire et la nécropole française de la Forestière, le « ravin du génie », est aussi nommé « ravin des sept fontaines » ou encore « ravin des cuisines » par les soldats français. Occupé par les unités du 1^{er} régiment du génie, acteur de la guerre des mines en Argonne, il est détruit à l'explosif par les Américains en 1918 pour interdire toute tentative d'occupation par les Allemands, puis laissé en l'état pendant près d'un siècle. Depuis, des travaux de restauration ont permis de remettre à jour un lieu de vie situé à proximité des zones de combat.

Depuis juin 2015, le site est un véritable musée de plein air. Un parcours de 1,2 km permet la découverte de vestiges historiques ainsi que des éléments réhabilités, en lien avec des documents d'archives. Une signalétique historique est également en cours de réalisation.

ZONE D'INTERPRETATION (Marne)	
Zone d'interprétation pour MA11 - Nécropole nationale française de Saint-Thomas en Argonne et Nécropole nationale française du monument ossuaire de la Gruerie et MA12 - Nécropole nationale française de la Harazée	
1. Identification de la zone d'interprétation	
.1 Liste des attributs secondaires de la zone d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> - MA11-i1 Le Tulipier dit « <i>l'arbre sanglant</i> » - MA11-i2 Chapelle Saint-Thomas - MA11-i3 Camp allemand de la vallée Moreau - MA11-i4 Monument 9^{ème} Cuirassier - MA11-i5 Monument Lost Battalion - MA11-i6 Calvaire du Four de Paris - MA12-i1 Abris Guyard - MA12-i2 Monument Bagatelle - MA12-i3 Fontaine allemande roi Charles
1.2 Coordonnées géographiques	
Des attributs secondaires (de la zone d'interprétation)	<ul style="list-style-type: none"> - X 4°53'7,37" – Y 49°11'31,45" - X 4°51'43,97" – Y 49°11'5,33" - X 4°53'9,75" – Y 49°13'17,58" - X 4°53'31,14" – Y 49°14'49,51" - X 4°54'24,49" – Y 49°15'2,09" - X 4°56'25,28" – Y 49°11'12,41" - X 4°54'48,08" – Y 49°11'49,80" - X 4°56'14,82" – Y 49°13'13,18" - X 4°55'10,8" – Y 49°14'4,72"
1.3 Communes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Vienne-le-Château (51800) - Saint-Thomas-en-Argonne (51800) - La Harazée (51800) - La Placardelle (51800) - Binarville (51800)
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la zone d'interprétation	674 hab
1.5 Superficie totale	98,18 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	<ul style="list-style-type: none"> - MA11-i6 Calvaire du Four de Paris - MA12-i2 Monument Bagatelle
Propriétaire public	<ul style="list-style-type: none"> - MA11-i1 Le Tulipier dit « <i>l'arbre sanglant</i> » - MA11-i2 Chapelle Saint-Thomas - MA11-i3 Camp allemand de la vallée Moreau - MA11-i4 Monument 9^{ème} Cuirassier - MA11-i5 Monument Lost Battalion - MA12-i1 Abris Guyard

	- MA12-i3 Fontaine allemande roi Charles
1.7 Gestionnaires concernés	
2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation	
<p>-MA11-i1 Le Tulipier dit « <i>l'arbre sanglant</i> » Véritable monument aux morts « végétal », cet arbre se trouve dans le parc attenant à la Maison du Pays d'Argonne de Vienne-le-Château. Le 11 décembre 1914, la 6^{ème} compagnie du 128^{ème} RI avait formé les faisceaux au pied de l'arbre, attendant l'ordre de monter en ligne. Mais un obus de 105mm éclata au milieu du détachement et faisant 18 morts et 45 blessés. Des lambeaux de chair et d'étoffe furent projetés dans les branches, le transformant en lustre ruisselant de sang. Depuis ce jour, le tulipier du Japon fut baptisé « <i>l'arbre sanglant</i> », chaque année un bouquet de fleur y est déposé.</p> <p>-MA11-i2 Chapelle Saint-Thomas Edifiée en 1917 par les soldats du 132^{ème} RIT (Tarn et Garonne) sur le chemin des relèves en contrebas du village de Saint-Thomas-en-Argonne. La chapelle a été restaurée en 2011 par le Comité franco-allemand de Vienne-le-Château et elle est accessible au public (signalétique et cheminement sécurisé).</p> <p>-MA11-i3 Camp allemand de la vallée Moreau Camp situé sur la D63 entre Binarville et Vienne-le-Château (seule route traversant le bois de la Gruerie et l'ancien front). Camp allemande de repos de 3^{ème} ligne restauré par le Comité franco-allemand de Vienne-le-Château depuis 1998. Les différents bâtiments ont été reconstitués avec une grand fidélité (épouillage, foyer et salle cinéma, chambrées, kiosque, groupe électrogène, PC, galeries souterraines...). Véritable représentation du quotidien des soldats allemands à l'arrière du front d'Argonne. Ouvert au public le samedi, des spectacles y sont parfois programmés. De nombreux groupes scolaires se rendent régulièrement pour des visites guidées.</p> <p>- MA11-i4 Monument 9^{ème} régiment de Cuirassiers Monument commémoratif du 9^{ème} régiment de Cuirassiers reprenant sur les 4 faces toutes les campagnes de la Grande Guerre. Implanté au nord de Binarville (carrefour D63-D66) il rappelle également la libération du secteur en octobre 1918 par les Cuirassiers.</p> <p>- MA11-i5 Monument Lost Battalion Monument situé sur le bord de la D66 inauguré pour commémorer le 90^{ème} anniversaire des combats du bataillon perdu du 2 au 8 octobre 1918. Un bataillon de la 77^{ème} DIUS a été encerclé dans le fond de Charlevaux durant une semaine. Sur une effectif de 600 hommes, 200 en sortent idem.</p> <p>- MA11-i6 Calvaire du Four de Paris Hameau de maître verrier datant du XVI^{ème} établi au carrefour des D2-D67. Carrefour permettant de commander toute la vallée de la Biesme et devenu un objectif majeur des attaques allemandes de l'été 1915. Cet hameau a été détruit par les bombardements et un grand calvaire est érigé en 1926 par la famille Bigault - de Granrut, propriétaire de la verrerie, en souvenir des membres de cette famille et des morts de la Gruerie.</p> <p>-MA12-i1 Abris Guyard Camp français disposé sur la pente sud du ravin de la Biesme entre Vienne-le-Château et la Harazée. Abris de bombardement massif de près de 50 m de long réalisé dans les règles de l'art avec des</p>	

matériaux provenant des ruines du hameau de la Harazée. Site valorisé en 2015 par la réalisation d'un parking et la pose d'un RIS (panneaux double d'informations historiques). Le Comité franco-allemand a pris en charge la restauration de cette construction majeure.

Le sculpteur Gaston Broquet a reçu une blessure à proximité dans le secteur de Beaumanoir en 1915.

- MA12-i2 Monument Bagatelle

Bagatelle est à l'origine un pavillon de chasse (XIX^{ème}) situé au centre du bois de la Gruerie. Ce lieu devient l'enjeu de terribles combats au printemps et à l'été 1915. Un monument érigé à la mémoire des soldats du 150^{ème} tombés lors des combats de janvier à août 1915 dans le secteur de Bagatelle. Depuis ce fait d'armes ce corps a reçu l'appellation de régiment de Bagatelle.

- MA12-i3 Fontaine allemande du roi Charles

Très belle fontaine sculptée et édifée e 1915 en l'honneur du roi Charles de Wurtemberg dans le camp allemand de repos du ruisseau dit de l'Homme mort. La fontaine a été restaurée par le Comité franco-allemand de Vienne-le-Château en 2014.

ZONE D'INTERPRETATION (Ardennes)

Zone d'interprétation pour AR04 Cimetière militaire allemand d'Apremont

1. Identification de la zone d'interprétation

1.1 Liste des attributs secondaires de la zone d'interprétation	- AR04-i1 Camp du Borrieswald
1.2 Coordonnées géographiques	
Des attributs secondaires (de la zone d'interprétation)	- AR04-i1 4°58'02''E / 49°15'31''N
1.3 Communes concernées	Zone Apremont : - Landres-et-Saint-Georges (08246) - Apremont (AR04-i1) (08017) - Chatel-Chéhéry (08109) - Condé-lès-Autry (08128) - Cornay (08131) - Exermont (08161) - Fléville (08181) - Lançon (08245) - Marcq (08274) - Saint-Juvin (08383) - Sommerance (08425)
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la zone d'interprétation	955 habitants
1.5 Superficie totale	103,12 Km ²
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	Ensemble du territoire des communes concernées, quelques parcelles privées sur le camp du Borrieswald
Propriétaire public	- 42C-i1 Commune d'Apremont , notamment en domaine forestier
1.7 Gestionnaires concernés	Ensemble du territoire des communes concernées. La forêt domaniale est gérée par l'Office national des Forêts

2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation

-AR04-i1 Camp du *Borrieswald*

Camp allemand de 3^e ligne disposé sur la pente courant depuis le plateau où est installé le cimetière d'Apremont. Il regroupait jusqu'à 2 500 hommes, principalement réservistes du landwehr, grâce à une série de cabanes réparties sur 3 étages, ainsi que d'installations collectives (douches, latrines, chapelle, installations médicales), techniques (réservoir pour les machines à vapeur, embouteillage d'eau) ou réservés aux officiers (mess). Il est relié à Apremont (à l'arrière) et au front par une voie de 60 cm. En 1918, il a été occupé par les troupes américaines.

Comptant parmi les camps les mieux conservés du front occidental, il fait l'objet d'un programme de recherche, notamment de campagnes de fouilles menées par Yves Desfossés, conservateur régional de l'archéologie (Ministère de la Culture) qui met au jour de nombreux témoignages et objets de la vie quotidienne des combattants.

Le relevé LIDAR de l'ensemble de la zone par cette équipe de recherche permet de reconnaître les cabanes et l'organisation du camp, mais également l'ensemble des traces du conflit présent sur le terrain.

ZONE D'INTERPRETATION (Meuse)

Zone d'interprétation pour ME01, ME02, ME03, ME04 et ME10

1. Identification de la zone d'interprétation

1.1 Liste des attributs secondaires de la zone d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> - ME01-i1 Abris dits « du Kronprinz » - ME02-i1 Abri de Courson - ME02-i2 Carrefour de la croix de pierre - ME02-i3 Monument des Garibaldiens
1.2 Coordonnées géographiques	
Des attributs secondaires (de la zone d'interprétation)	<ul style="list-style-type: none"> - ME01-i1 4°99'08'' E / 49°21'53''N - ME02-i1 5°01'45'' E / 49°15'04''N - ME02-i2 5°01'60.89'' E / 49°14'92.61''N - ME02-i3 4°95'97.69'' E / 49°16'56.15''N
1.3 Communes concernées	<p>Ainreville (55004) Aubréville (55014) Avocourt (55023) Bantheville (55028) Baulny (55033) Boureuilles (55065) Brabant-sur-Meuse (55070) Brabant-en-Argonne (55068) Brieulles-sur-Meuse (55078) Brocourt-en-Argonne (55082) Charpentry (55103) Cheppy (55113) Cierges-sous-Montfaucon (55115) Clermont-en-Argonne (55117) Cléry-le-Grand (55118) Cléry-le-Petit (55119) Consenvoye (55124) Cuisy (55137) Cunel (55140) Dannevoux (55146) Dombasle-en-Argonne (55155) Doulcon (55165) Dun-sur-Meuse (55167) Épinonville (55174) Esnes-en-Argonne (55180) Fontaines-Saint-Clair (55192) Forges-sur-Meuse (55193) Froidos (55199) Futeau (55202) Gercourt-et-Drillancourt (55206) Gesnes-en-Argonne (55208)</p>

	<p>Lachalade (55266) Le Claon (55116) Le Neufour (55379) Les Islettes (55253) Liny-devant-Dun (55292) Lion-devant-Dun (55293) Jouy-en-Argonne (55257) Malancourt (55313) Milly-sur-Bradon (55338) Mont-devant-Sasse (55345) Montfaucon-d'Argonne (55346) Montigny-devant-Sasse (55349) Montblainville (55343) Murvaux (55365) Nantillois (55375) Neuilly-en-Argonne (55383) Rarécourt (55416) Récicourt (55419) Regnéville-sur-Meuse (55422) Romagne-sous-Montfaucon (55438) Sasse-sur-Meuse (55469) Saulmory-et-Villefranche (55471) Septsarges (55484) Sivry-sur-Meuse (55490) Varennes-en-Argonne (55527) Vauquois (55536) Véry (55549) Villers-devant-Dun (55561) Vilosnes-Haraumont (55571)</p>
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la zone d'interprétation	10 004 habitants
1.5 Superficie totale	72 677 ha
1.6 Propriétaires concernés	Ensemble du territoire des communautés de communes du Centre-Argonne, de Montfaucon-Varennes-en-Argonne et du Val Dunois
1.7 Gestionnaires concernés	Ensemble du territoire des communautés de communes du Centre-Argonne, de Montfaucon-Varennes-en-Argonne et du Val Dunois
<p>2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation</p>	
<p>- ME01-i1 Abris dits « du Kronprinz » A 3 kilomètres au nord du monument ossuaire de la Haute-Chevauchée se trouve un poste de commandement avancé de division, puis de brigade de la 5^{ème} armée du Kronprinz impérial. Il se constitue d'un vaste ensemble d'abris en béton reliés entre eux par un réseau de boyaux de circulation.</p> <p>- ME02-i1 Abri de Courson Au croisement de la route forestière de la Haute-Chevauchée et de l'ancienne voie romaine, cet abri en béton est construit par le 82^{ème} régiment d'infanterie pour défendre la ligne de crête. Son nom rappelle la mémoire du lieutenant Robert de Courson de la Villeneuve, tué près d'Evres-en-Argonne</p>	

le 8 septembre 1914 lors de la bataille de la Marne.

- ME02-i2 Carrefour de la croix de pierre

A proximité immédiate de l'abri de Courson, un ancien calvaire du XVIII^{ème} siècle est dressé. Beaucoup de soldats français croisent ce monument lorsque leur unité monte en relève à Bolante, aux Meurissons, à la Fille-Morte, aux cotes 285 et 263. C'est la principale voie d'accès française au front. Il est restauré en 1848.

- ME02-i3 Monument des Garibaldiens

Ce monument se dresse dans la commune de Lachalade, sur l'emplacement de l'ancien cimetière des Garibaldiens. Il est érigé à la mémoire des 587 volontaires italiens morts en Argonne et des frères Garibaldi, Bruno (tué à Bolante le 26 décembre 1914) et Costante (tué à Courtes-Chausses le 5 janvier 1915).

Le monument en pierre de taille porte trois bas-reliefs en bronze : de part et d'autre, les portraits de Bruno et Costante Garibaldi et, au centre, une aile traversée par un glaive au-dessus de l'inscription « Optatum foedus amoris Bruno e Costante Garibaldi con cinquecento legionari caddero su questa terra di Francia e furono l'eroica avanguardia dell'Italia di Vittorio Veneto ». Il est édifié par l'Association Nationale des Volontaires de Guerre d'Italie. Il est l'œuvre de Sergio Vatteroni qui compte parmi les graveurs de premier plan de la première moitié du XX^e siècle en Italie et a été doyen de l'« Académie des beaux-arts de Carrare ».

La cérémonie d'inauguration du 21 avril 1932 est placée sous la présidence du ministre français de l'instruction publique : M. Mario Roustan, et de l'ambassadeur d'Italie en France : le comte Manzoni.

Ce monument est le support des commémorations franco-italiennes.

ESPACE ANNEXES

- ME01 Plan actuel, Mikaël Embry, 2015
- ME01 Parcours pédestre La Haute-Chevauchée
- ME01 Plan directeur du conservatoire des tranchées
- ME02 Plan actuel de la nécropole, ONAC-VG
- ME02 Registre Nécropole nationale de la Forestière
- ME01 ME02 Liste des parcelles de la zone tampon

PHOTOGRAPHIES DES ATTRIBUTS SECONDAIRES (Toutes zones confondues)



(MA11-b1 Monument de la division des Loups, Département de la Marne, 2015)



(AE04-b1 Stèle de chasseur silésien, Conseil départemental des Ardennes, 2015)



(ME01-b1 Série d'entonnoirs et croix de la réconciliation, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME01-b1 Série d'entonnoirs et croix de la réconciliation, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME01-b2 Stèle du général Gouraud, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2015)



(ME01-t1 Ravin du Génie, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2015)



(MA11-i1 Le Tulipier « *L'arbre sanglant* »- Département de la Marne, 2015)



(MA11-i2 Chapelle des Poilus de Saint-Thomas-en-Argonne - Département de la Marne 2014)



(MA11-i3 Camp de la vallée Moreau, Christophe Manquillet, 2011)



(MA11-i4 Monument du 9^{ème} régiment de cuirassiers – 2007 forum Pages 14-18)



(MA11-i5 Monument du Lost Battalion – 2014 Département de la Marne)



(MA11-i6 Calvaire du Four de Paris – 2010 Département de la Marne)



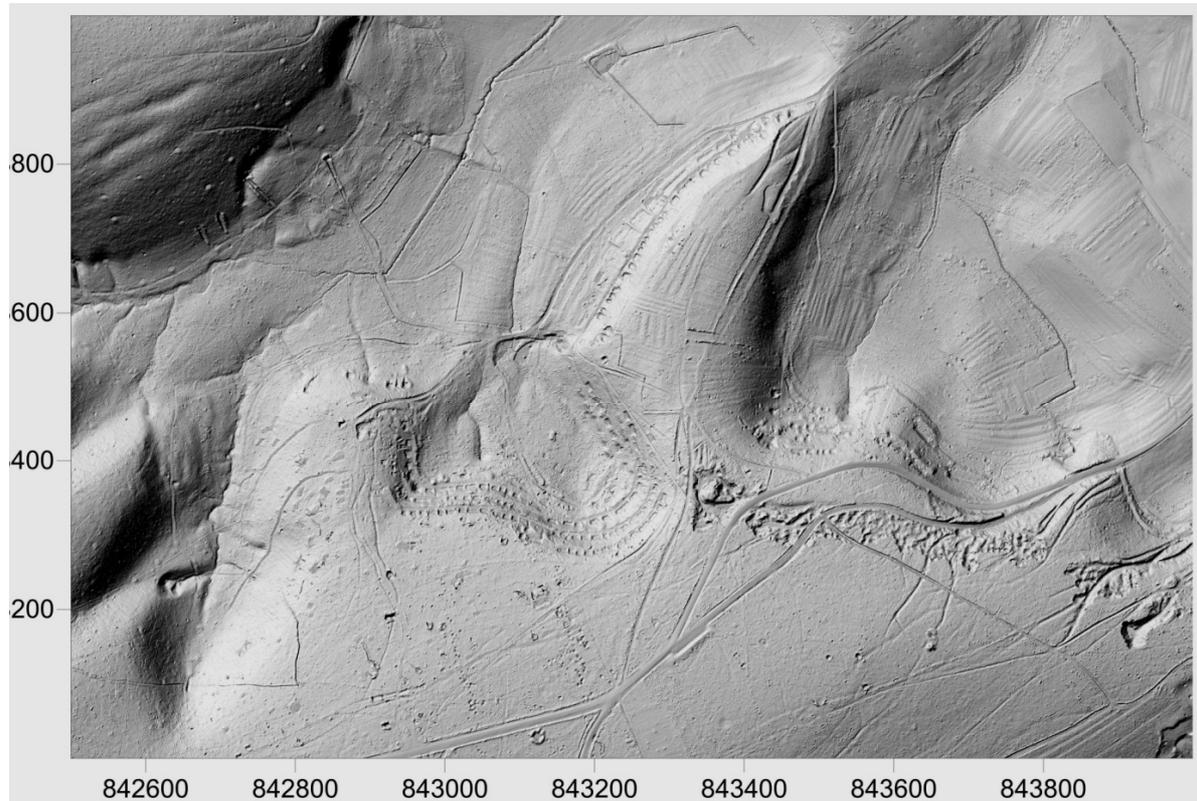
(MA12-i1 Les abris Guyard, Département de la Marne, 2011)



(MA12-i2 Monument de Bagatelle – 2007 blog photographique de Daneck)



(MA12-i3 Fontaine allemande du roi Charles de Wurtemberg – 2014 Département de la Marne)



(AR04-i1 Camp du Borrieswald, Y. Desfossés, DRAC/SRA Grand-Est, 2010)



(ME01-i1 Abris dits « du Kronprinz », Mission Histoire – Département de la Meuse, 2015)



(ME02-i1 Abri de Courson, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME02-i2 Carrefour de la croix de pierre, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME02-i3 Monument des Garibaldiens, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)